



### Département de la Vienne

Mission des Relations  
Internationales  
Jacques AUMASSON  
Responsable  
05 49 50 85 70  
jaumasson@departement86.fr

### Partenaires

- Communes, intercommunalités
- Collèges
- Associations de solidarité internationale
- Comités de jumelage

### Définition et enjeux publics

L'action internationale donne la possibilité à une collectivité territoriale de lier des partenariats avec des collectivités territoriales étrangères. Cette action s'inscrit dans une démarche de solidarité et de rayonnement et permet de valoriser les spécificités et les atouts de la collectivité et des acteurs locaux.

La politique internationale du Département de la Vienne répond aux objectifs de trois grands axes stratégiques :

- soutenir des actions de coopérations solidaires en lien avec ses partenaires,
- renforcer l'attractivité de la Vienne et participer à des échanges d'expérience,
- favoriser la mobilité internationale des jeunes.

### Les bénéficiaires

L'action internationale associe toutes les catégories de population en lien avec les communes et les EPCI. Cette mise en mouvement du territoire implique les habitants dans la vie locale par le biais d'événements culturels ou par leur engagement associatif. Elle crée des liens entre les générations, les quartiers et les différentes catégories sociales.

### L'accompagnement proposé

La Mission des Relations internationales accompagne les collectivités territoriales et leurs associations pour :

- élaborer leur stratégie et leur évolution,
- faciliter l'accès aux financements (Département ou autres organismes bailleurs),
- renforcer la qualité des démarches et projets des collectivités.